

# AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3  
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :

Titre :

Avis n° :

du :

Secteur (bief) :

Fait(s) à signaler :

Considérant que les pontons de stationnement du port de La Gacilly ont été sécurisés suite aux épisodes de crue de l'hiver.

Les usagers que le stationnement est de nouveau possible sur les pontons du port de la Gacilly.

En revanche le services d'eau et d'électricité ne sont pas remis en service?.

Avis émis par :



**Direction des Canaux de Bretagne**  
canauxdebretagne@bretagne.bzh  
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :  
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton  
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7  
**canaux.bretagne.bzh/**